

Le 9 novembre 2022

**OFFRE D'EMPLOI – DOSSIER NUMÉRO 2022-03**

CONTREMAÎTRE  
TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES / ESPACE VERT  
STATUT TEMPORAIRE

***Un nouveau défi au sein d'une équipe municipale dynamique dans notre organisation vous intéresse?  
Nous avons un poste pour vous!***

**À PROPOS DE PINCOURT**

La Ville de Pincourt est située sur l'Île Perrot, à une trentaine de kilomètres du Centre-ville de Montréal. D'une superficie de 7 kilomètres carrés, elle compte plus de quinze mille citoyens, principalement de jeunes familles. C'est une ville dynamique et en constante évolution.

**DESCRIPTION D'EMPLOI**

Sous l'autorité du directeur adjoint des travaux publics et des infrastructures, le titulaire devra entre autres :

- Planifier, superviser et contrôler les ressources de travail d'employés dont les tâches sont d'entretenir et réparer les réseaux routiers, d'aqueduc et d'égouts, le déneigement, la signalisation, l'éclairage public, le matériel roulant, la collecte des déchets et du recyclage, les espaces publics, les parcs, les bâtiments publics et la gestion des cours d'eau;
- S'assurer du respect des règlements municipaux et du code d'éthique;
- Responsable de l'application et du suivi des normes et directives en santé et sécurité au travail et toute autre loi régissant son secteur d'activités;
- Diriger le travail des employés sous sa responsabilité;
- Participer activement au processus de gestion santé et sécurité au travail;
- Responsable de l'efficacité et de la qualité des travaux effectués par ses subalternes;
- Assurer la disponibilité du matériel nécessaire à ses employés pour l'exécution des travaux;
- Assurer la bonne utilisation du matériel roulant;
- Tenir son supérieur immédiat à l'affût du déroulement des activités sur le terrain;
- Appliquer la convention collective et maintenir un climat de travail respectueux et positif;
- Disponible en tout temps pour la garde de nuit et de fin de semaine (*une semaine sur quatre*);
- Horaire de nuit s'effectue de la mi-novembre à la fin mars (approximativement);
- Planifier et organiser le travail d'une équipe pour l'exécution des travaux.
- Coordonner les travaux de propreté, d'entretien ainsi que des terrains sportifs, chalets dans les parcs et autres espaces verts;
- Déterminer les orientations, les objectifs ainsi que les priorités du service avec son supérieur, et soumettre des recommandations afin d'améliorer les processus;
- Superviser des événements spéciaux;
- Voir à la réalisation des travaux d'entretien et de réparation mineure des équipements de jeux, locaux et édifices dans les parcs et terrains de jeux ainsi que l'entretien des patinoires extérieures;
- S'occuper de la gestion des événements publics dans nos parcs;
- Effectuer toutes autres tâches connexes reliées à son travail.

## QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil ou une combinaison de formations et d'expériences jugées équivalentes, au Service des travaux publics et des infrastructures;
- Posséder une expérience pertinente dans le domaine de l'horticulture, de l'entretien des parcs et des terrains sportifs (Expérience minimale de cinq ans en milieu municipal);
- Expérience de supervision d'employés syndiqués;
- Connaissances et expérience au niveau de la réparation des réseaux routiers, d'aqueduc et d'égouts, déneigement, etc.;
- Détenir les attestations suivantes (atout) :
  - Signaleur routier et de chantier
  - Travaux en tranchées
  - Espaces clos
- Bilinguisme (atout);
- Certification SIMDUT (atout);
- Détenir la carte ASP construction (atout);
- Détenir la certification P6B ou OPA (atout);
- Connaissance des logiciels Autocad, Photoshop, Suite Microsoft (Word, Excel, Outlook) et AccèsCité.

## APTITUDES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Aptitudes pour l'organisation du travail, la gestion des priorités et le travail d'équipe;
- Faire preuve de rigueur, de discrétion, de diplomatie et d'autonomie;
- Souci du détail, de l'exactitude et des délais;
- Autonomie, minutie et proactif;
- Bonne gestion du stress.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

La Ville de Pincourt offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels.

L'horaire de travail s'établit ainsi pour la période estivale :

Du lundi au jeudi : de 13 h 00 à 22 h 00

Le vendredi : de 11 h 00 à 17 h 00.

L'horaire de travail s'établit ainsi pour la période hivernale :

Du lundi au jeudi : de 20 h 00 à 5 h 00

Le vendredi : de 16 h 00 à 22 h 00.

*Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination, et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

*La Ville de Pincourt souscrit aux principes de l'équité en matière d'emploi.*

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae accompagné de toute documentation pertinente, en prenant le soin d'inscrire **le numéro de dossier « 2022-03 »**, **au plus tard le 29 novembre 2022 à 16 h 45**. Le tout doit être acheminé à l'adresse courriel suivante : [rh-hr@villepincourt.qc.ca](mailto:rh-hr@villepincourt.qc.ca).

*Nous vous remercions de votre candidature, **toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.***